



Présente son

DOSSIER DE PRESSE

COÛT DE LA RENTRÉE 2024

**LE COÛT DE LA RENTRÉE EXPLOSE :
LA JEUNESSE EN SOUFFRANCE**

INDICATEUR DU

€ COÛT DE LA
RENTRÉE



Tyfaine VIDAL

Présidente
president@gaelis.fr
06 01 85 92 61

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	4
I - PRÉSENTATION DES INDICATEURS :	
COÛT DE LA RENTRÉE 2024 DU TERRITOIRE	5
A - INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2024 À LYON	6
B - INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2024 À BOURG-EN-BRESSE...	7
II - FOCUS	8
A - LOGEMENT	8
B - ALIMENTAIRE	11
III - ANALYSE APPROFONDIE	13
A - FRAIS DE RENTRÉE	13
B - FRAIS PÉDAGOGIQUES	13
IV - POUR ALLER PLUS LOIN	15
A - ÉTUDIANT.E.S BOURSIER.E.S À LYON	15
B - ÉTUDIANT.E.S BOURSIER.E.S À BOURG-EN-BRESSE	17
CONCLUSION	19
ANNEXES	19
CONTACTS	20

MOT DE LA PRÉSIDENTE

GAELIS publie aujourd'hui la **13^{ème} édition du coût de la rentrée**, spécifique aux **territoires lyonnais et burgien**.

Ce dossier de presse détaille les dépenses financières auxquelles doit faire face un.e étudiant.e non boursier.ère entrant dans l'enseignement supérieur, en prenant en compte à la fois les **frais de rentrée** et les **dépenses courantes**.

En outre, nous mettons l'accent sur deux aspects spécifiques : les frais modulaires et la situation dans le territoire burgien. Comme chaque année, notre calcul repose sur la méthodologie de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) afin de suivre l'évolution du coût d'année en année.

Le coût de la rentrée 2024 connaît une nouvelle hausse et dépasse la barre des 3200€ pour les étudiant.e.s lyonnais.e.s.

Cette augmentation est encore une fois plus qu'alarmante, puisqu'elle constitue un obstacle à l'accès à l'enseignement supérieur. Ce constat, que nous faisons depuis de nombreuses années, témoigne de l'inégalité croissante entre les étudiant.e.s des différents territoires français. Étudier à Lyon est devenu un luxe injustifiable, qui plonge les **étudiant.e.s dans une situation de précarité, voire même de pauvreté**.

D'années en années, la CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus), les frais d'inscriptions à l'Université et les charges locatives dans les logements CROUS ne cessent d'augmenter et les étudiant.e.s sont frappés de plein fouet par l'inflation. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réforme des bourses sur critères sociaux, impliquant une linéarisation de l'attribution de celles-ci, et un transfert de compétence des bourses des formations sanitaires et sociales de la région vers le CROUS.

Depuis plus de 30 ans, GAELIS poursuit ses actions en faveur des droits et intérêts de la jeunesse. Nous resterons engagé.e.s pour **défendre, représenter et soutenir les jeunes et étudiant.e.s** du territoire, en étant force de propositions auprès des acteur.rice.s de la jeunesse et de l'enseignement supérieur.

Nous demandons à l'ensemble des acteur.rice.s des territoire lyonnais et burgien de prendre en considération le constat que nous faisons aujourd'hui et d'agir pour **garantir aux étudiant.e.s des conditions de vie et d'études décentes**.

Travaillons ensemble pour répondre aux problématiques auxquelles sont confronté.e.s les étudiant.e.s et la jeunesse.



Tyfaine VIDAL
Présidente de GAELIS

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

GAELIS (Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire) est une association de loi 1901 non lucrative, fondée en 1993. Notre rôle est de **représenter l'ensemble des étudiant.e.s et la jeunesse des territoires lyonnais et burgien**. Nous sommes la **première organisation représentative des étudiant.e.s** sur ces territoires.

Nous œuvrons chaque jour pour les droits et intérêts des jeunes et étudiant.e.s, dans un monde où il leur est encore trop difficile de se loger, de se nourrir ou même d'étudier. Pour cela nous avons trois moyens d'actions : **représenter les jeunes et étudiant.e.s** auprès des différentes institutions, mettre en place des **projets** répondant à leurs besoins, et accompagner et fédérer notre **réseau d'associations et d'él.u.e.s étudiant.e.s**.

GAELIS coordonne les élu.e.s étudiant.e.s qui siègent dans les différentes instances des Universités de Lyon et du CROUS de Lyon Saint-Étienne. Aujourd'hui GAELIS compte plus d'une **centaine d'él.u.e.s étudiant.e.s** pour représenter et porter la voix des étudiant.e.s auprès de ces instances.

Cela fait maintenant **13 ans que GAELIS a ouvert les portes de la première AGORAé à Lyon**, une épicerie sociale et solidaire permettant aux étudiant.e.s précaires de faire leurs courses à 10% du prix du marché. Depuis, une deuxième AGORAé a vu le jour et chacune a désormais son propre lieu de vie, où les étudiant.e.s peuvent se détendre, travailler ou faire des rencontres s'inscrivant à la fois dans la lutte contre la précarité et l'isolement social. Et ce n'est qu'un des nombreux projets mis en place par la structure.

GAELIS est aussi une fédération, regroupant plus de **60 associations étudiantes** de Lyon et Bourg-en-Bresse. Ces associations bénéficient d'un accompagnement et de formations afin qu'elles accomplissent au mieux les différentes actions qu'elles mènent auprès des étudiant.e.s. C'est la pluralité de ce réseau qui fait la force et les valeurs de notre structure.

Ainsi, GAELIS, son réseau d'associations et ses élu.e.s sont des acteur.rice.s pro-actif.ve.s de la vie étudiante à Lyon et Bourg-en-Bresse.



I - PRÉSENTATION DES INDICATEURS : COÛT DE LA RENTRÉE 2024 DU TERRITOIRE

L'Indicateur du Coût de la Rentrée (ICDR) reflète le montant moyen de dépenses pour un.e étudiant.e de 20 ans, primo-entrant.e en licence, non boursier.e et décohabitante.e¹.

Cette année, GAELIS a décidé de présenter 2 ICDR en détail : l'ICDR pour un.e étudiant.e habitant à Lyon et l'ICDR pour un.e étudiant.e habitant à Bourg-en-Bresse.

L'ICDR de GAELIS est basé sur la **méthodologie de la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)** et est adapté selon les particularités de notre territoire.

L'indicateur est calculé en faisant la somme des frais répartis en trois catégories, comportant chacune plusieurs postes de dépenses :

FRAIS SPÉCIFIQUE DE RENTRÉE UNIVERSITAIRE



Ce sont des frais propres au premier mois de l'année universitaire (droits d'inscription, CVEC, frais d'agence immobilière, dépôt de garantie, souscription à une assurance logement, à une complémentaire santé et le matériel pédagogique spécifique).

FRAIS DE VIE COURANTE



Ce sont des frais récurrents au cours des différents mois de l'année (loyer, alimentation, loisirs², transports, téléphonie et internet, produits consommables).

FRAIS MODULAIRES



Ce sont des frais spécifiques pour les personnes menstruées³ (protections et anti-douleurs)



¹ Étudiante ne vivant plus au domicile familial.

² Loisirs : reprend l'indicateur de la FAGE qui se base sur les loisirs les plus populaires selon l'OVE (activités physiques et sportives, cinéma, streaming vidéo et musique).

³ Frais spécifiques aux personnes menstruées : reprend l'indicateur de la FAGE calculé par le biais du simulateur proposé par Le Monde.

A - INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2024 À LYON

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Frais de scolarité	270,00	278,00	+2,96
Complémentaire santé	290,40	303,00	+4,34
Frais de logement	960,90	993,22	+3,36
Matériel pédagogique	261,99	265,70	+1,42
TOTAL	1783,29	1839,92	+3,18

FRAIS DE VIE COURANTE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Loyer	627,17	654,72	+4,39
Repas au RU	66,00	66,00	=
Alimentaire	204,37	198,11	-3,90
Consommables - Hygiène et entretien	30,67	28,56	-6,88
Consommables - Équipement	106,77	115,04	+7,75
Téléphonie et Internet	63,48	60,73	-4,33
Loisirs	67,12	69,73	+3,89
Transports	169,50	167,5	-1,18
TOTAL	1335,08	1360,39	+1,90

FRAIS MODULAIRES			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Matériel pédagogique	9,58	9,58	=
TOTAL	9,58	9,58	=

3209,89€

B - INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2024 À BOURG-EN-BRESSE

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Frais de scolarité	270,00	278,00	+2,96
Complémentaire santé	290,40	303,00	+4,34
Frais de logement	684,23	698,50	+2,09
Matériel pédagogique	278,45	265,70	=
TOTAL	1523,08	1545,20	+1,45

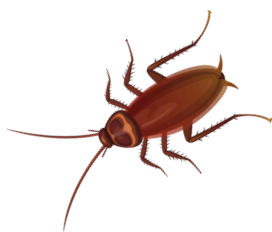
FRAIS DE VIE COURANTE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Loyer	390,5	400	+2,43
Repas au RU	66,00	66,00	=
Alimentaire	204,37	198,11	-3,90
Consommables - Hygiène et entretien	30,67	28,56	-6,88
Consommables - Équipement	106,77	115,04	+7,75
Téléphonie et Internet	63,48	60,73	-4,33
Loisirs	55,59	54,29	+3,89
Transports	147,50	145,50	-1,18
TOTAL	1064,88	1068,23	+0,31

FRAIS MODULAIRES			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Matériel pédagogique	9,58	9,58	=
TOTAL	9,58	9,58	=

2623,01€

II - FOCUS

A - LOGEMENT



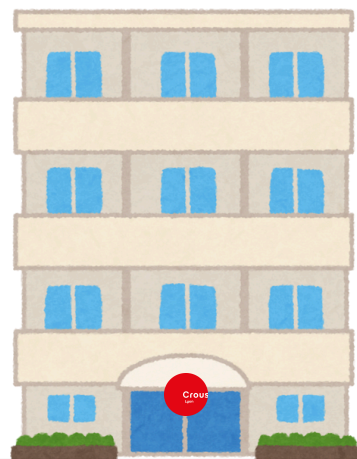
CONSTAT

La situation du logement, sur le territoire de la métropole de Lyon, déjà alarmante ces dernières années, ne semble pas trouver d'issue avec cette nouvelle rentrée scolaire.

Malgré des mesures prises par les collectivités, le plafond des loyers semble limiter mais pas endiguer l'envol des prix. En effet, face à une **demande continuellement croissante**, l'offre peine à évoluer notamment dans les T1 et T2, logements les plus prisés par les étudiant.e.s¹. L'offre du CROUS semble être la seule alternative à cette hausse importante mais le **cruel manque de logements** de l'organisme empêche l'amélioration de la situation, malgré des positions prises en faveur de l'augmentation du nombre de logements étudiants. Cette barrière pour de nombreux étudiant.e.s semble elle aussi fragile. Il a en effet été acté une **augmentation des loyers CROUS de 2 à 6 € par mois**, par étudiant.e, depuis février, afin d'accélérer la réhabilitation du parc immobilier². Cette augmentation s'ajoute à l'inflation et l'augmentation des coûts de la vie, toujours plus importants chez les étudiant.e.s. Tout ceci paralyse l'amélioration de la qualité de vie des étudiant.e.s continuant de les plonger dans une précarité plus importante.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le Progrès, Lyon décroche la deuxième place des villes françaises où la tension locative est la plus importante³ et pour cause, en moyenne **une offre reçoit 5 demandes**⁴.

À ces différents constats sur l'augmentation des prix, sur le faible nombre d'offres face à la demande croissante, il faut ajouter la qualité de ces dits logements. Selon le 28ème rapport sur le mal-logement de la fondation Abbé Pierre, à Lyon ce sont **plus de 11.000 logements privés qui seraient insalubres**⁵, sans forcément de diminution drastique des prix, ajoutant à une précarité financière une détresse de qualité de vie pour les étudiant.e.s.



¹ Radio SCOOP. (2024, 18 juillet) [Logement étudiant : « certains sont obligés de mettre en place des stratégies »](#)

² Capital (2024, 28 février). [Logement étudiant : la hausse des loyers semble inévitable](#). Prak, S

³ Le Progrès. (2024, 2 juillet). [Lyon, la 2e pire ville de France pour le logement étudiant](#).

⁴ Le Progrès. (2024, 6 mai). [Marché de la location : Lyon et Villeurbanne presque aussi tendues que Paris](#).

⁵ La Métropole de Lyon. [Je signale un problème dans mon logement](#)

Cette précarité s'aggrave avec l'ajout d'un logement qui ne consiste pas seulement en un loyer mais aussi une **caution** à verser en avance, ainsi qu'une **assurance habitation** dont il faut s'acquitter. La caution, correspondant ici au dépôt de garantie, correspond à 1 mois de loyer maximum pour les appartements non meublés. Les loyers étant en hausse sur le territoire de Lyon et Bourg-En-Bresse, il est évident que la caution croisse aussi. L'assurance de son côté a connu un sursaut aussi en 2024, contre-coup du gel des prix des assurances habitation et de l'augmentation des catastrophes naturelles ayant touchées l'hexagone¹. Ces deux accroissements combinés contribuent à l'augmentation des loyers étudiants.

D'autre part, les loyers sont élevés et malgré un encadrement de ces derniers mis en place depuis 2021², nous constatons toujours des **dérives** comme des critères parfois outrepassés par les propriétaires afin d'augmenter le prix du loyer, ou encore le **non-respect pur et dur de l'encadrement des loyers**, estimé à 34% l'an dernier selon le 29^{ème} rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre³.

Une dernière détresse, et pas des moindres, est celle de la **peur de l'arnaque**. Celle-ci a pu se diversifier ces dernières années passant par la demande d'une caution payée à l'avance, l'encaissement et la disparition du "propriétaire", ou encore l'usurpation d'identité. Dans la situation actuelle, il est compliqué pour un.e étudiant.e de refuser ces propositions, voulant s'assurer un logement, facilitant l'arnaque et demandant des recours longs et qui ont parfois du mal à aboutir.

Afin de limiter certains de ces problèmes, certaines municipalités ont pris la décision d'agir. Pour la question de l'insalubrité des logements, 400 mairies ont mis en place, partiellement ou sur toute l'étendue de la commune, un permis de louer, permettant aux pouvoirs publics d'avoir un regard sur l'état du logement et s'assurer de la salubrité du logement. Il est, semble-t-il, assez réussi dans certaines communes ou départements comme à Béziers⁴, dans le Gard ou à Pontoise⁵ par exemple. Néanmoins, aucune métropole n'a encore mis en place ce permis, ne donnant que peu de recul sur l'effet dans une ville comme Lyon.



¹ Notretemps (2023, 12 décembre). Assurance habitation et automobile : des tarifs en très forte hausse en 2024. Laffillé, M.

² La Métropole de Lyon. L'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne

³ Fondation Abbé Pierre. (2024, 31 janvier) 29^e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024.

⁴ Ici Par France Bleu et France 3. (2023, 19 octobre). Après deux ans de permis de louer contre le mal-logement dans le Biterrois, le bilan est « très positif ». Pinaroli, T.

⁵ Les Echos. (2024, 23 février). Contre les marchands de sommeil, Pontoise renforce le permis de louer. Robert, H.

NOS ACTIONS

De son côté, GAELIS s'engage à **lutter contre les problèmes de logements** sur le territoire par la mise en œuvre de différentes actions.

Un travail est mené avec les élu.e.s du CROUS, de la Métropole ou encore avec les députés afin de mettre en place des mesures qui répondent au mieux aux besoins des étudiant.e.s.

GAELIS proposent différentes **ressources** afin d'aider les étudiant.e.s dans leur recherche de logement, comme par exemple des fiches techniques ou un **Guide du logement**. Ceux-ci regroupent tous les outils nécessaires pour aborder sa demande de logement de la meilleure façon possible, que ce soit par des astuces ou des informations utiles.

GAELIS met également en place un **dispositif de Défense Des Droits**, qui permet d'apporter un soutien et un accompagnement personnalisé aux étudiant.e.s rencontrant des problématiques que ça soit dans leur vie quotidienne ou leurs études. Pour en bénéficier, il suffit de nous contacter par mail à mesdroits@gaelis.fr ou de se rendre à l'une de nos permanences, qui ont lieu tout au long de l'année.



NOS REVENDICATIONS

Dans l'optique d'améliorer les conditions de logement pour les étudiant.e.s, GAELIS demande le **gel des charges locatives et des loyers au sein des résidences CROUS**. De plus, au sein de ces résidences à travers le territoire, nous encourageons une **adaptation des tarifs en fonction de chaque territoire** afin d'assurer un accès équitable à des logements à tarifs sociaux pour toutes et tous.

Le nombre de logements étant largement insuffisant, nous encourageons les alternatives innovantes et travaillons avec les acteur.rice.s des territoires dans le but d'apporter des solutions à la crise locative actuelle.

Nous souhaitons **accélérer la rénovation des logements** pour les mettre aux normes, les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et créer des espaces de vie et d'échange bénéfiques à la communauté étudiante.



B - ALIMENTAIRE

CONSTAT

Symbole de la précarité alimentaire touchant les étudiant.e.s, le repas composé de pâtes et le fait de ne pas se nourrir un repas sur deux, pour limiter les frais, ne sont pas des clichés mais sont bien réels. Selon le baromètre de la précarité étudiante 2024 de la FAGE, **plus d'un.e étudiant.e bénéficiaire des AGORAé sur cinq saute plus de quatre repas par semaine.**



Bien que le coût de l'alimentation diminue entre 2023 et 2024, les séquelles de l'envol des prix du début des années 2020, héritages des crises mondiales de cette période, pèsent toujours dans le porte-monnaie des étudiant.e.s. D'après la même étude de la FAGE, **62,4% des sondé.e.s sautent des repas**, et 90,1% d'entre elles et eux le font pour des raisons financières. L'analyse de ces données révèle que bien souvent, l'alimentation est le premier secteur de dépense sacrifié par les étudiant.e.s précaires, et que la précarité est directement liée à la privation alimentaire. De plus, l'augmentation a frappé de plein fouet les aliments permettant de se nourrir de façon équilibrée¹. Pour donner un exemple simple, selon l'INSEE, le prix des produits laitiers a explosé depuis janvier 2022 de 26,8% dû à une combinaison de facteurs sociaux, économiques, environnementaux, et politiques.

D'un autre côté, 13 ans après la création de la première AGORAé par GAELIS, épicerie solidaire qui présente des produits à 10% du prix du marché afin d'aider les étudiant.e.s en situation précaire, le dispositif ne désemplit pas ! On retrouve d'ailleurs chaque année **toujours plus de demandes de bénéficiaires**² dont une partie ne peut être satisfaite par manque de moyens et de temps. Ce constat alarmant est partagé par les Restos du Cœur, dont les bénéficiaires ont pour la moitié d'entre elles et eux moins de 26 ans³. Les associations d'aide alimentaire souffrent d'ailleurs d'un manque cruel de financements et de ressources humaines, constat qui semble persister d'année en année.

Seuls les restaurants CROUS n'ont pas vu leurs prix évoluer cette année. Néanmoins, les **hausse du nombre d'étudiant.e.s nécessiteux.ses** et du montant nécessaire aux autres secteurs de dépenses mettent à mal les structures déjà existantes, se retrouvant avec une **capacité d'accueil bien inférieure à la demande**⁴.

¹ UFC-Que Choisir.(2024, août 5). Alimentation, hygiène, droguerie - Les vrais chiffres de l'inflation - Actualité. Caret, G.

² Mesinfos. (2023, 15 septembre). A Lyon, des initiatives pour contrer la précarité étudiante. Chaduc, F.

³ Statista Daily Data. (2023, 7 septembre). Les Restos du Cœur distribuent toujours plus de repas. Fourreau, V.

⁴ Le Monde. (2024, 13 février). La précarité alimentaire des étudiants s'aggrave encore : « Ce n'est pas parce qu'on est jeune et en galère qu'on doit manger de la merde ». Gravelleau, S.

De plus, le peu de restaurants universitaires ouverts le week-end ou le soir bloque la diversité alimentaire, nécessaire pour qu'elle soit saine, sur ces périodes. Le prix de 3,30€ se révélant, lui aussi, élevé pour une partie des étudiant.e.s. Selon une étude de Linkee sur 2022-2023 trois quarts des étudiant.e.s sondés ont un reste à vivre mensuel de moins de 100€, ne leur laissant qu'environ 3,33€ par jour pour vivre¹. Avec un repas à 3,30€, on visualise le problème qui est qu'**un.e étudiant.e dans cette situation ne peut se nourrir qu'une seule fois par jour**, ne permettant ainsi pas d'étudier dans de bonnes conditions².

NOS ACTIONS



Depuis 2011, GAELIS poursuit l'ouverture des **épiceries sociales et solidaires des AGORAé** afin de permettre aux étudiant.e.s précaires de se nourrir à moindre coût tout au long de l'année. Pour être bénéficiaire, il suffit d'être étudiant.e, d'avoir un reste à vivre journalier compris entre 1 et 8€ et de remplir le **dossier de commission d'attribution**.

De même, GAELIS œuvre pour l'accès à une **alimentation saine, équilibrée, adaptée aux régimes alimentaires de chacun.e, locale et décarbonée** à travers nos AGORAé, nos événements et auprès des différentes institutions.

Durant le mois de septembre, des **ouvertures exceptionnelles** de nos épiceries permettront à tou.te.s les étudiant.e.s de pouvoir faire leurs courses à moindre coût, une action coup de poing contrainte de devenir de plus en plus fréquente.

NOS REVENDICATIONS



GAELIS demande un élargissement de la tarification du **repas CROUS à 1€ pour tou.te.s** les étudiant.e.s

GAELIS soutient la création de **sites de restaurations du CROUS à proximité des établissements d'enseignement supérieur délocalisés**, plus que nécessaires pour de nombreux.ses étudiant.e.s. GAELIS encourage également **l'élargissement des horaires d'ouverture des restaurants universitaires** et leur ouverture le soir.

Nous demandons à ce que des efforts soient effectués au sein des points de restauration CROUS afin de **limiter l'impact environnemental de l'alimentation**, qui représente à l'heure actuelle le plus gros impact carbone avec le logement et de proposer des alternatives spécifiques équilibrées pour les différents régimes alimentaires.

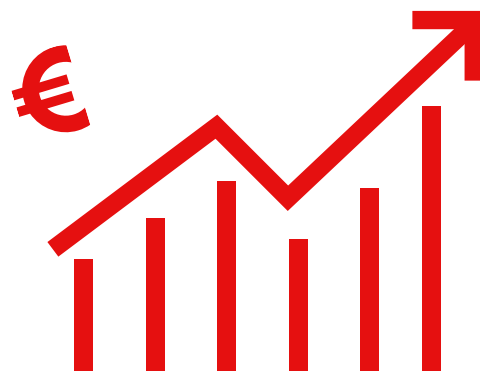
¹ Le Figaro Etudiant. (2024, 13 février). Précarité étudiante : le constat alarmant de cette nouvelle enquête. Ferrand, E.

² Sénat. (2024, août 2). Précarité alimentaire des étudiants



II - ANALYSE APPROFONDIE

A - FRAIS DE RENTRÉE



CONSTAT

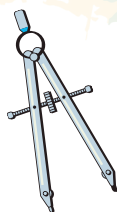
Les étudiant.e.s, afin de s'inscrire au sein de leur établissement, doivent s'acquitter de frais de CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), ainsi que de frais d'inscription. Cette année encore, **le gouvernement a augmenté ces frais par décret**. Dès lors, la CVEC a augmenté à 103€, et les frais d'inscription universitaires passent à 175€ pour les licences, 250€ pour les masters, et 391€ pour les doctorats. Ceux-ci s'ajoutent à une situation déjà compliquée pour les étudiant.e.s et aggravent ainsi leur situation.

Pour les étudiant.e.s internationaux.ales, les frais d'inscription à l'université sont de 2850€ pour les licences, et 3879€ pour les masters, et les universités ne sont pas libres d'exonérer ces frais à leur guise, ce qui peut impacter la stratégie internationale de certains établissements¹.

NOS REVENDICATIONS

Nous avons à plusieurs reprises alerté sur les dérives de ces augmentations qui ne semblent pas prêtes de s'arrêter. L'augmentation continue de cette contribution pèse sur les porte-monnaies des étudiant.e.s. Nous revendiquons une **baisse significative de ces frais**.

B - FRAIS PÉDAGOGIQUES



CONSTAT

La rentrée universitaire est synonyme de nombreux nouveaux achats de fournitures. Nous distinguerons le matériel pédagogique commun (papeterie, etc...) du matériel pédagogique spécifique, relatif à chaque filière (manuels, outils, etc...).

Considérons d'abord le matériel pédagogique commun, dont le montant semble avoir diminué, probablement en lien avec l'utilisation croissante de technologies dématérialisées dans l'enseignement supérieur.

¹ Directions générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Circulaire de rentrée 2024-2025 pour les étudiants - Ukraine et consignes de mobilités pour certains pays, précisions sur la procédure Etudes en France, articulation avec Parcours et MonMaster, droits différenciés et référents attractivités, (2024). Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les frais de matériel pédagogique spécifique, eux, ont augmenté. Selon l'INSEE, les livres et manuels ont connu une augmentation globale de près de 3%, les blouses et tenues professionnelles, de 6%, ou encore de 9% pour le matériel scientifique.

Si certains établissements peuvent prendre en charge certains de ces frais pour que tou.te.s leurs étudiant.e.s puissent bénéficier du matériel nécessaire à leur formation, nombreux sont ceux qui ne le font pas. Ainsi les étudiant.e.s devront parfois déboursier jusqu'à **plusieurs centaines d'euros de leur budget afin d'investir dans du matériel souvent obligatoire** à leur formation.

À cela peut s'ajouter des frais de déplacement et de logement dans les cadre de stages qui ne sont pas toujours remboursés. C'est par exemple le cas des étudiant.e.s en sage-femme ou en psychologie à Lyon, qui en raison du manque de terrains de stage sur la métropole lyonnaise, sont contraint.e.s d'effectuer leurs stages loin de leur lieu d'études.

D'autres étudiant.e.s, comme ceux en masso-kinésithérapie, n'ont appris qu'à la rentrée que les frais de déplacement et de logement n'étaient pas remboursés pour leurs stages si ceux-ci avaient lieu à plus de 100km de Lyon, alors que ceux-ci avaient été programmés début 2024.



“

Certains d'entre nous se retrouvent en difficulté financière ou sans stage, contraints de l'abandonner par manque de moyens

”

Thalia, étudiante
en masso-kinésithérapie à Lyon

NOS REVENDICATIONS

GAELIS demande un **investissement dans le financement des établissements d'enseignement supérieur** afin que les frais nécessaires à la formation des étudiant.e.s puissent au mieux être pris en charge par leurs établissements de formation.



III - POUR ALLER PLUS LOIN

A - ÉTUDIANT.E.S BOURSIER.E.S À LYON

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Frais de scolarité	-	-	-
Complémentaire santé	290,40	303,00	+4,34
Frais de logement	960,90	993,22	+3,36
Matériel pédagogique	261,99	265,70	+1,42
TOTAL	1513,29	1561,92	+3,21

FRAIS DE VIE COURANTE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Loyer	627,17	654,72	+4,39
Repas au RU	20,00	20,00	=
Alimentaire	204,37	198,11	-3,99
Consommables - Hygiène et entretien	30,67	28,56	-6,88
Consommables - Équipement	106,77	115,04	+7,75
Téléphonie et Internet	63,48	60,73	-4,33
Loisirs	67,12	69,73	+3,89
Transports	154,50	152,50	-1,29
TOTAL	1274,08	1299,39	+1,99

FRAIS MODULAIRES			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Matériel pédagogique	9,58	9,58	=
TOTAL	9,58	9,58	=

2870,89€

CONSTAT

Bien que les étudiant.e.s boursier.e.s bénéficient de tarifs propres et d'allègements, les dépenses pour l'année 2024 ne sont pas vues à la baisse.

L'augmentation des loyers de 4,29% n'est pas compensée par la tentative d'augmentation des bourses de l'année dernière, insuffisante au regard de **l'inflation** sur de nombreux secteurs de dépenses.

Concernant les frais de scolarité, en dépit d'une exonération des frais d'inscription de 175€ et de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) de 103€, les frais spécifiques liés aux études, manuels, fournitures propres aux filières représentent une part non négligeable des dépenses. L'allègement des frais administratifs n'empêche pas une **augmentation du coût de la rentrée universitaire** pour les étudiant.e.s lyonnais.e.s boursier.e.s avec une augmentation de 2,22 points.

Il est important de noter que les **étudiant.e.s boursier.e.s des formations sanitaires et sociales**, recevant leurs bourses de la part de la région et non du CROUS, doivent avancer les frais d'inscription et de CVEC avant de pouvoir être remboursé.e.s quelques mois plus tard. De plus, l'attribution des bourses de la région ne sont pas coordonnées avec celles du CROUS, ce qui **retarde les paiements** et la procédure pour obtenir un logement CROUS, les étudiant.e.s concerné.e.s ont alors moins de chances que les autres d'en obtenir un. Mais ce n'est malheureusement pas les seules difficultés que rencontrent ces étudiant.e.s. Les étudiant.e.s boursier.e.s des formations sanitaires et sociales n'ont pas directement accès à la tarification du repas à 1€ et doivent réaliser des démarches supplémentaires pour y avoir accès. Enfin, les 1er versements des bourses de la part de la région n'interviennent qu'en octobre-novembre, de quoi plonger ces étudiant.e.s dans une grande précarité dès la rentrée.

NOS REVENDICATIONS

GAELIS demande une réforme des bourses sur critères sociaux, impliquant une linéarisation de l'attribution de celles-ci, et un **transfert de compétence des bourses des formations sanitaires et sociales de la région vers le CROUS**.

B - ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX.LES À LYON

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Frais de scolarité	2870,00	2953,00	+2,89
Complémentaire santé	290,40	303,00	+4,34
Frais de logement	960,90	993,22	+3,36
Matériel pédagogique	261,99	265,70	+1,42
TOTAL	1783,29	1839,92	+3,18

FRAIS DE VIE COURANTE			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Loyer	627,17	654,72	+4,39
Repas au RU	66,00	66,00	=
Alimentaire	204,37	198,11	-3,90
Consommables - Hygiène et entretien	30,67	28,56	-6,88
Consommables - Équipement	106,77	115,04	+7,75
Téléphonie et Internet	63,48	60,73	-4,33
Loisirs	67,12	69,73	+3,89
Transports	169,50	167,5	-1,18
TOTAL	1335,08	1360,39	+1,90

FRAIS MODULAIRES			
Catégories	2023 (€)	2024 (€)	Variations (%)
Matériel pédagogique	9,58	9,58	=
TOTAL	9,58	9,58	=

5884,89€

CONSTAT

En 2024, les **étudiant.e.s internationaux.ales restent les plus durement affecté.e.s par la hausse continue du coût de la rentrée** universitaire.

Concernant le logement, le manque d'immobilier locatif adapté aux étudiant.e.s, ainsi que leur coût élevé, continue de peser lourdement sur les étudiant.e.s internationaux.ales, qui ne peuvent pas bénéficier de certaines aides financières.

Les frais de scolarité connaissent également une augmentation perpétuelle, alors que les étudiant.e.s internationaux.ales sont déjà confronté.e.s à des **tarifs excessivement élevés**. En 2024, la totalité des frais de scolarité a augmenté pour les étudiant.e.s non-européen.ne.s, avec des hausses de 2,89% et 3%, portant à 2 850 € les frais d'inscription et 103 € la CVEC.

NOS REVENDICATIONS

Les étudiant.e.s internationaux.ales sont nombreux.ses à être dans des situations très précaires en raison du **manque d'aides financières**. Nous demandons l'ouverture d'aides sociales pour ce public telles que l'accès aux bourses du CROUS ainsi qu'un accompagnement spécialisé.

CONCLUSION

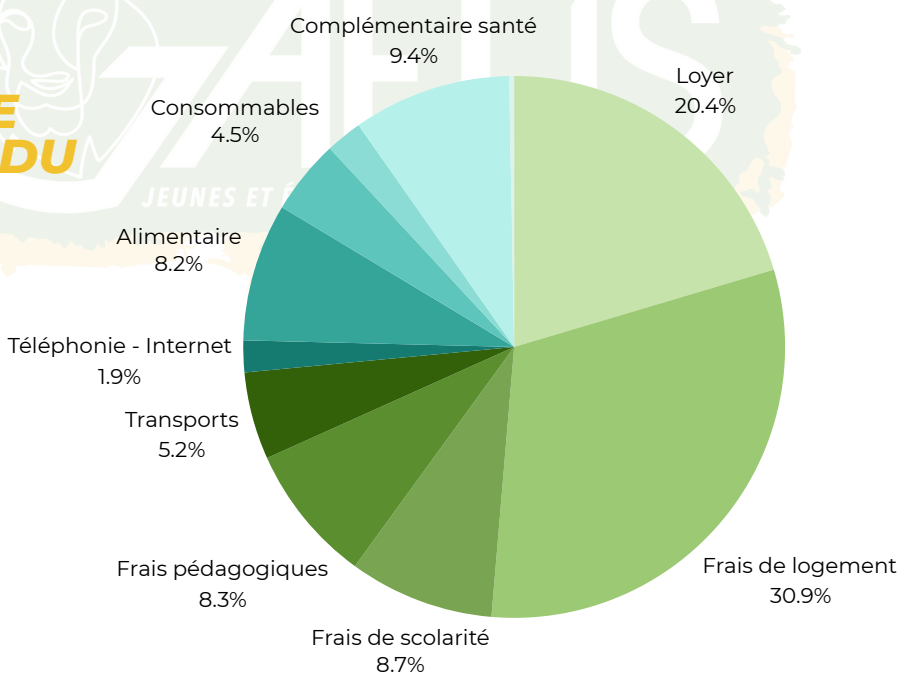
Chaque jour, GAELIS s'engage pour les droits et intérêts des jeunes et étudiant.e.s du territoire burgien et lyonnais, dans un monde où il leur est encore **trop difficile de se loger, de se nourrir ou même d'étudier**. Il est plus que jamais nécessaire d'être à l'écoute et de s'adapter aux besoins des étudiant.e.s, face à une **précarité qui ne cesse de s'accroître**.

Cela fait maintenant des années que le coût de la rentrée ne cesse d'augmenter, et qu'aucune mesure suffisante n'est mise en place. Cette année, le coût de la rentrée lyonnaise **dépasse la barre des 3200€**. Il est plus que nécessaire que les institutions prennent conscience de la **détresse dans laquelle des milliers d'étudiant.e.s se trouvent chaque jour**.

GAELIS s'engage à rester force de propositions auprès des acteur.rice.s de la jeunesse et de l'enseignement supérieur afin de travailler ensemble sur des solutions à apporter aux étudiant.e.s, pour que chacun.e puisse étudier sereinement.

ANNEXES

GRAPHIQUE DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE LYONNAIS DE 2024



GLOSSAIRE

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires.

FAGE : Fédération des Associations Générales Étudiantes.

GAELIS : Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire.

ICDR : Indicateur du coût de la rentrée.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

RU : Restaurant Universitaire

CONTACTS



Tyfaine VIDAL

Présidente de GAELIS
president@gaelis.fr
06 01 85 92 61



Alexia GÉNÉRAU

Attachée de Presse
presse@gaelis.fr
06 61 92 76 58



UCBL 1 - Bâtiment Astrée,
43 Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex